



**PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 1^{er} novembre 2025

Communiqué de presse

Ce 1^{er} novembre 2025, deux personnes - respectivement âgées de 37 et 38 ans - ont été présentées aux juges d'instruction saisis de l'information judiciaire ouverte à la suite du vol en bande organisée perpétré dans les locaux du musée du Louvre le 19 octobre dernier.

A l'issue de son interrogatoire de première comparution, le premier mis en examen, connu de l'autorité judiciaire notamment pour des faits de vol, a été mis en examen des chefs de vols en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de la préparation du crime de vol en bande organisée. L'intéressé a sollicité un débat différé qui aura lieu dans les prochains jours et a été incarcéré provisoirement dans l'attente.

La seconde personne a été mise en examen pour complicité de vol commis en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de la préparation du crime de vol en bande organisée. Elle a été placée en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention à l'issue d'un débat contradictoire, conformément aux réquisitions du parquet.

Lors de leurs auditions de garde à vue, ces deux personnes ont contesté toute implication dans les faits, ce positionnement ayant été maintenu lors de leurs interrogatoires de première comparution.

Le 29 octobre 2025, cinq nouvelles interpellations avaient été réalisées dans ce dossier par les enquêteurs de la Brigade de Répression du Banditisme (BRB) agissant en vertu d'une commission rogatoire délivrée par les magistrats instructeurs.

Les gardes à vue des trois autres personnes interpellées le 29 octobre 2025 ont quant à elles été levées.

Les investigations se poursuivent sous la direction des magistrats instructeurs saisis.

**Laure BECCUAU,
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr